

ASSOCIATION NATIONALE LE REFUGE

2, Rue Germain - 34 000 MONTPELLIER
*déclarée auprès de la préfecture de l'Hérault sous le N°0343031388
publiée au J.O. du 22 janvier 2003
Reconnue d'utilité publique le 16 août 2011*

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 7 AVRIL 2012

Les adhérents ont été convoqués conformément aux statuts en vigueur.

96 adhérents sont présents ou représentés sur un total de 1 103 adhérents.

L'assemblée générale débute à 10h40.

L'Assemblée Générale est présidée par Nicolas NOGUIER.

Véronique LESAGE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

La séance débute par une prise de parole du sociologue québécois Michel DORAIS, co-auteur de l'ouvrage « Etre homo aujourd'hui en France », invité d'honneur de l'assemblée générale.

1- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Nicolas NOGUIER, président de l'association, prend la parole et présente l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Il présente et soumet au vote le rapport moral 2011.

Des bases solides pour affronter les défis de 2011!

L'année 2011 a été une année riche en engagements et en réalisations de terrain reconnus au plus haut niveau national et portés par 1 103 adhérents fédérés autour de nos valeurs.

Les objectifs ont été pleinement atteints :

- 80 jeunes ont été hébergés par nos équipes, 160 ont été accompagnés au sein des 10 appartements-relais (25 places d'hébergement) et des 4 locaux d'accueil de jour dont l'association est gestionnaire

- Tout ceci a été possible grâce à une équipe de 6 salariés, 5 volontaires du service civique, de nombreux stagiaires et plus de 80 bénévoles encadrés par 4 délégués régionaux.

Toutes les équipes se sont mobilisées au quotidien pour assurer un accompagnement psychologique et social avec dévouement et professionnalisme qui a conduit l'association à obtenir l'agrément des services préfectoraux de la cohésion sociale des 5 départements dans lesquels elle gère des dispositifs d'hébergement.

Le directeur général ainsi que les délégués régionaux ont su mobiliser un véritable esprit d'équipe et ont toujours su témoigner de leur attachement à la valeur de dialogue qui constitue l'un des fondements de notre projet associatif.

Les locaux d'accueil de jour constituent de véritables espaces d'écoute au sein desquels les jeunes peuvent s'épanouir sans jugement. La fréquentation de ces locaux qui connaît une hausse importante en 2011 démontre l'attachement de notre jeune public à ces lieux de vie.

L'association a multiplié ses actions de prévention et de sensibilisation tout autant à destination des jeunes accompagnés qu'à destination des citoyens en multipliant ses participations à des forums au plus près du terrain et en apportant son expertise à des groupes nationaux de travail.

Les vecteurs de cette sensibilisation sont nombreux :

- Les interventions en milieu scolaire qui constituent une part de plus en plus importante de notre activité avec 830 jeunes lycéens sensibilisés en 2011.
- Les actions de communication tel l'ouvrage précieux de Jean-Marie PERIER qui nous a permis de porter la parole des jeunes que nous accompagnons.

Nous avons également lancé au printemps dernier une campagne d'affichage sur l'ensemble du territoire national en partenariat avec de nombreuses collectivités locales

L'association a également entretenu des relations suivies avec les médias : la réalisation du reportage d'Envoyé Spécial sur France 2, notamment, a suscité une véritable prise de conscience dans l'opinion publique.

L'évènement majeur de cette année réside dans la reconnaissance d'utilité publique.

Cette remarquable avancée concrétise l'acceptation par les pouvoirs publics de la légitimité de la cause que nous défendons, chaque jour, et de l'intérêt que la Nation y porte désormais, à travers les actions de l'association.

Cette reconnaissance nationale est la conséquence d'un travail quotidien et collectif de lutte contre l'homophobie et la transphobie, au plus près du terrain et qu'elles qu'en soient les manifestations, des plus flagrantes au plus surnoises et non moins dangereuses.

C'est également le fruit d'un travail en partenariat avec de nombreux acteurs tous sensibilisés à notre cause et qui ont toujours cru en notre projet associatif. L'association a, en effet, toujours privilégié le travail en partenariat et s'insère désormais dans de nombreux collectifs et réseaux tant locaux que nationaux.

Selon la Conférence de la Vie Associative, il existe 1 000 000 d'associations en France, seules 1 982 sont reconnues d'utilité publique en 2011, soit 0,18%.

Pour autant, cette reconnaissance d'utilité publique ne signe pas la mort de l'homophobie. Elle est tout autant un acte de confiance qu'un encouragement à ne jamais baisser la garde; Notre vigilance doit rester absolue. Chaque jour les témoignages d'actes à caractère homophobes nous viennent, prenant des formes encore plus perverses. L'homophobie peut s'immiscer partout, à l'école, au travail, en politique, dans les administrations jusqu'au supermarché. Ainsi, c'est coude à coude que nous devons continuer notre œuvre afin qu'un jour nous puissions être fiers, encore plus que nous le sommes aujourd'hui d'avoir pu contribuer à bâtir une société de tolérance, de diversité et de respect.

Le rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2- RAPPORT D'ACTIVITES 2011

Frédéric GAL, Directeur du Refuge, Délégué Régional Montpellier/Languedoc-Roussillon, fait lecture du rapport d'activités 2011.

Il fait ainsi part des différents événements ayant eu lieu tout au long de l'année et mentionne les acteurs et partenaires du Refuge tant au niveau de la région Languedoc-Roussillon qu'au niveau national.

Leslie RONCAGLIA, administratrice référente de la délégation Lyon/Rhône-Alpes présente le rapport d'activités de la délégation.

Johan CAVIROT, administrateur référent de la délégation de Paris/ IDF présente le rapport d'activités de la délégation.

Frédéric Gal présente le rapport d'activités de la délégation Marseille/PACA en l'absence de son délégué et de son administrateur référent.

L'association est dotée de différents agréments particulièrement importants, dont la reconnaissance d'utilité publique.

- Agrément Jeunesse et Education Populaire;
- Agrément de l'Agence Nationale du Service Civique;
- Agrément du Rectorat de l'Académie de Montpellier;
- Agréments des Préfectures de l'Hérault, des Bouches du Rhône, du Rhône et de Paris-IDF : *Agrément intermédiation locative et ingénierie sociale*

Karine BAUDOIN, attachée de presse, prend la parole et expose ses précieuses actions.

***Le rapport d'activités est soumis au vote.
Il est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.***

Un film présentant l'ensemble des délégations et antennes de l'association est présenté à l'assemblée générale.

3- COMPTES 2011 ET QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Le rapport financier est présenté par Yvan JEANNERET, expert-comptable de l'association.

I) Analyse des recettes

Le montant des recettes de l'Association est en forte hausse sur l'exercice, passant de 284 788 € à 485 614 €.

Cette hausse provient de deux facteurs principaux.

Le premier est la hausse des subventions publiques suite à l'ouverture de nouvelles délégations mais aussi la sensibilisation plus importante de la part des acteurs publics aux actions de l'association.

Les ressources publiques totalisent **49,63%** des recettes.

Le deuxième facteur est la très forte hausse des dons reçus sur l'exercice puisque ceux-ci passent de 84 408 € à 227 751 €. La campagne de communication nationale mais également les nombreux reportages télévisuels et de la presse écrite ont permis de mieux faire connaître l'association auprès du public. Ainsi l'association a reçu notamment des dons d'Allemagne et des Etats-Unis suite à la publication dans des hebdomadaires locaux d'articles retraçant nos actions.

Les dons et adhésions représentent **36,42%** des recettes.

Le mécénat d'entreprise, en développement, représente **10,19%** des recettes. La présentation de l'Association auprès des fondations d'Entreprise a permis d'obtenir de nouveaux financements.

II) Analyse des dépenses

L'ouverture de nouvelles délégations mais également de places d'hébergements ont entraîné une hausse des dépenses de l'Association tant au niveau des loyers et des frais d'entretien et d'aménagement de ceux-ci, que des charges salariales.

Les deux principaux postes de charges sont donc les loyers et charges locatives ainsi que les salaires et charges salariales.

Les salaires, charges salariales et frais de formation professionnelle totalisent **30,53%** des charges. La hausse de la masse salariale est due à la mise en place d'une professionnalisation des intervenants qui se concrétise par le recrutement de conseillères en économie sociale et familiale, d'animateurs et de volontaires du Service Civique.

La politique de l'Association en matière d'embauche reste liée à la présence d'un financement des postes ouverts. Cela implique donc essentiellement des ouvertures de postes sous la forme de CDD étant donné que les financements ne sont jamais garantis d'une année sur l'autre.

Les loyers et charges locatives (EDF, eau) des appartements-relais, chambres d'hôtel et locaux d'accueil de jour ainsi que les frais d'équipement des appartements-relais et des locaux d'accueil de jour, représentent **33,47%** des charges soit 121 658 €.

L'Association a été confrontée à une forte demande d'accueil de la part de jeunes qui étaient en grande difficulté. Tous les appartements-relais occupés il a été décidé de procéder à des hébergements d'urgence en structure hôtelière.

Les aides directes aux jeunes (alimentaires, vestimentaires, médicales, loisirs...) et les vacations de psychologues représentent **12,20%** des dépenses.

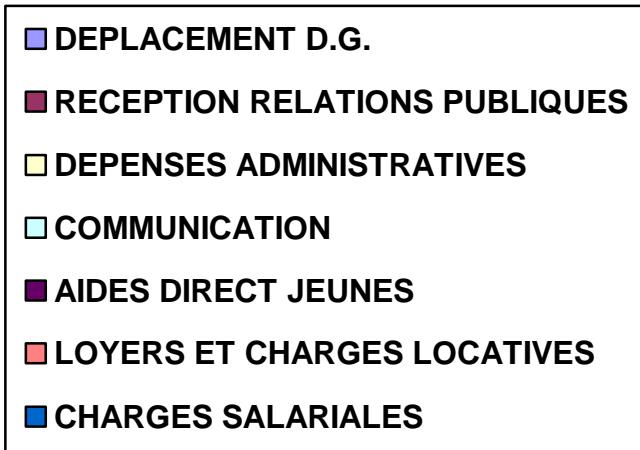
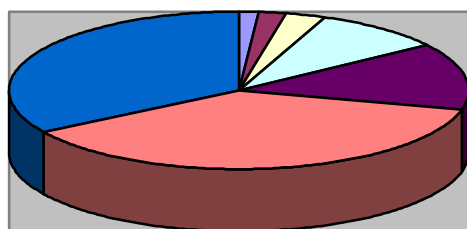
Au total les dépenses d'aides aux jeunes représentent 45,67% des dépenses.

La communication (campagnes de sensibilisation...) représente **8,24%** des dépenses.

Les dépenses administratives (téléphone, affranchissement...) ne représente que **2,56%** des dépenses.

Les frais de réception et relations publiques totalisent **1,75%** des dépenses.

Enfin, les frais de déplacement du directeur général ne représentent qu'**1,13%** des dépenses.



III) Analyse de la Trésorerie

La trésorerie est en forte hausse durant cet exercice en raison des nombreux dons reçus des particuliers.

Les ressources de l'Association n'étant jamais garanties d'une année sur l'autre, il a été décidé de procéder à une épargne de précaution permettant de faire face ainsi aux frais fixes (loyers et salaires) pour les années à venir et ce d'autant plus que l'année 2012 s'annonce comme difficile en raison de la crise économique qui risque d'entraîner une baisse des dons mais également en raison du contexte politique des élections engendrant une interrogation sur le renouvellement total ou partiel des financements au niveau national.

L'association a donc décidé de placer sur des placements sans risques les excédents de trésorerie permettant ainsi de dégager des produits financiers. Les supports retenus ont été le Livret A et les Comptes à Terme à revenus trimestriels garantis.

La gestion en bon père de famille est la politique retenue pour la trésorerie par l'association.

L'association n'a pas recours à l'emprunt pour financer ses actions.

Suite à l'établissement des comptes annuels de l'association à but non lucratif « le Refuge », nous avons constaté un excédent de résultat en 2011.

Celui-ci s'explique par le fait qu'au cours de l'exercice, l'Association a perçu des subventions pour de nouveaux dispositifs, mais ceux-ci ne se sont mis en place qu'en fin d'année, il n'y avait donc pas 12 mois de charges en face des produits, ce qui fait que le résultat 2011 est exceptionnel, ponctuel et non récurrent.

A la suite de la présentation d'Yvan JEANNERET, le commissaire aux comptes, prend la parole pour exprimer ses conclusions de l'audit réalisé pour l'exercice 2011.

Question :

Il est demandé des précisions concernant la comptabilité et plus précisément la possibilité d'avoir une comptabilité analytique par délégation.

Yvan Jeanneret explique que cet outil existe déjà.

Le bilan 2011, le compte de résultat 2011 et le rapport financiers 2011 sont ensuite soumis aux votes et adoptés à l'unanimité.

5- BUDGET 2012

Le budget prévisionnel 2012 est présenté à l'assemblée générale. Il s'élève à 456 700 €
Dans les charges, on note une augmentation de la masse salariale avec une volonté nette de professionnaliser la structure.

Les charges locatives sont également en augmentation avec un agrandissement du parc locatif, représentant un coût financier important.

Une dépense nouvelle, celle du Commissaire aux Comptes dont nous bénéficions de l'expertise depuis l'année dernière.

Dans les produits, nous avons privilégié les recettes privées (fondation Monoprix, adhésions et dons) sans pour autant délaisser les financements publics, quoiqu'en baisse pour cette année. Les trois principaux ministères sollicités sont celui de la Jeunesse, de la Santé et de la Cohésion Sociale, ce qui correspond à nos domaines principaux d'intervention.

Les collectivités territoriales sont tout aussi sollicitées au même titre que les années précédentes, tout comme les services déconcentrés de l'Etat (ARS, DDCS).

Les députés Martine Billard et Jacques Domergue ont été aussi sollicités quant à leur réserve parlementaire pour les mêmes montants que l'année dernière, 5000€ chacun. Martine Billard a indiqué que la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale ne lui avait pas accordée en totalité, soit 4750 €.

Le total de ce budget prévisionnel s'élève à 456 700 €.

Il est soumis aux votes et adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Un film rendant hommage à Madame Claude RICHARD, bienfaitrice de l'association est diffusé lors de l'Assemblée Générale.

6- ORIENTATION 2012

Les orientations 2012 de l'association sont :

- Poursuite des actions de sensibilisation contre l'isolement des adolescents et jeunes majeurs victimes d'homophobie et en rupture familiale.
- Logement temporaire au sein des appartements-relais dont l'association est gestionnaire de jeunes victimes d'homophobie.
- Ecoute, accompagnement social, soutien psychologique et médiation familiale des jeunes accompagnés.

- Animation de permanences dans les locaux associatifs et sur les lieux d'hébergement.
- Développement de la prévention des prises de risques (projets TROD...).
- Poursuite et développement des interventions en milieu scolaire.
- Poursuite des actions de prévention de la prostitution des jeunes garçons.
- Poursuite du travail en partenariat et mobilisation d'un réseau autour de notre thématique.
- Concrétisation du projet associatif des différentes délégations, notamment Toulouse et l'Ile-de-la-Réunion.
- Poursuite de la professionnalisation de la structure.

Les orientations 2012 sont soumises aux votes et adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7- FIXATION DU MONTANT DE L'ADHESION POUR L'ANNEE 2012

Le montant de l'adhésion pour l'année 2012 est fixé à dix euros.

Le montant de l'adhésion 2012 est soumis aux votes et adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8- ELECTIONS DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS SUITE A DEMISSION

3 administrateurs ont donné leur démission au cours de l'exercice 2011.
3 postes sont donc vacants.

Les adhérents ont été informés de la vacance de ces postes et de l'appel à candidatures lors de l'envoi de convocation, le 18 et 19 novembre 2011 puis lors d'un premier rappel le 4 janvier 2012.

4 candidatures ont été enregistrées par le conseil d'administration.
Il s'agit des candidatures de Didier BAGNOLINI, Johan CARIVOT, Leslie RONCAGLIA et Philippe SARRADE.

Johan CAVIROT et Leslie RONCAGLIA avaient déjà été cooptés par le conseil d'administration en cours d'exercice.

Didier BAGNOLINI, Johan CAVIROT et Leslie RONCAGLIA présentent leur candidature et font part de leur motivation.

Le scrutin étant ouvert, Médéric MICHAUD et Véronique LESAGE procèdent au dépouillement. Dominique WAEGELL et Fabien STRACK sont désignés scrutateurs.

Ont obtenus, sur un total de 96 votants exprimés :

Leslie RONCAGLIA : 94 voix
Johan CAVIROT : 94 voix
Philippe SARRADE : 70 voix
Didier BAGNOLINI : 25 voix

Leslie RONCAGLIA, Johan CAVIROT et Philippe SARRADE sont élus administrateurs du Refuge pour une durée de 2ans.

9- RESOLUTION CONCERNANT LE PRINCIPE DE L'UTILISATION DU SYSTEME DE VISIOCONFERENCE POUR LES CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nicolas NOGUIER propose que soit adopté le principe d'utilisation du système de visioconférence lors des réunions du conseil d'administration.
La résolution est soumise aux votes. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale se clôture à 12h55.

Le Président,



Nicolas NOGUIER

La Secrétaire,



Véronique LESAGE